



Obligation alimentaire sur Parent déchu de ses droits parentaux

Par **Gene33**, le **04/10/2015** à **11:10**

Bonjour ,

Je suis convoquée par le CCAS de ma commune pour justifier de mes ressources en vue d'une obligation alimentaire envers ma mère biologique qui est placée dans une maison de retraite (apajd)

J'ai été placée à la DASS lors de ma dixième année .
Mes parents ont été déchus de leurs droits parentaux pour maltraitance envers ma sœur aînée et moi (père en prison et mère en centre psychiatrique)

Je crie à l'injustice .
Pensez vous que je vais être contrainte de verser une pension pour subvenir aux besoins de ma mère ?

J'ai vu que la loi dispense les enfants qui ont été retirés de leurs parents si 36 mois consécutif et avant 12 ans de cette obligation alimentaire .

Le problème est que j'étais dans ma dixième année soit env 27 mois

Ma cause est elle plaidable ?

Merci pour votre aide